

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le jeudi 14 décembre 2023 à 12 h  
4243 rue Charleroi**

---

**PRÉSENCES :**

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement  
M. Philippe Thermidor, conseiller d'arrondissement - district Ovide-Clermont  
M. Jean Marc Poirier, conseiller d'arrondissement - district Marie-Clarac

**ABSENCES :**

Mme Chantal Rossi, conseillère de la ville - district Ovide-Clermont  
M. Abdelhaq Sari, conseiller de la ville - district Marie-Clarac

---

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENCE DE DE MME CHRISTINE BLACK,  
MAIRESSE D'ARRONDISSEMENT

**Étaient aussi présents les employés suivants :**

Mme Tonia Di Guglielmo, directrice d'arrondissement  
M. Claudel Toussaint, directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social  
M. Jérôme Vaillancourt, directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises  
M. Marc-Aurèle Aplogan, secrétaire d'arrondissement

**Étaient aussi présents :**

Mme Sandrine Villon, chargée de secrétariat  
M. Bienvenu Olivier Ntumba, responsable de soutien aux élus

---

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance ouverte.

**CA23 10 385**

**Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire de ce jour, jeudi 14 décembre 2023.**

Il est proposé par M. Philippe Thermidor

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit adopté l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 14 décembre 2023.

Adopté à l'unanimité.

10.01

---

**10 – Période de questions du public**

Aucune question du public

**CA23 10 386**

**Adjuger à Cimaise Architecture Inc., seul soumissionnaire conforme ayant obtenu la meilleure note finale, pour un montant de 155 618,66 \$, taxes incluses, un contrat pour services professionnels en architecture, ingénierie du bâtiment pour la réfection de deux bassins de toiture de l'aréna Rolland et autoriser une dépense de 23 000 \$, taxes incluses, pour contingence d'honoraires, pour une dépense totale de 178 618,66 \$, et approuver la Convention de services professionnels à intervenir entre Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord, et la firme. Appel d'offres no.1138 / 01 soumissions**

Il est proposé par M. Philippe Thermidor

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit adjugé à Cimaise architecture, soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage, au montant de 155 618,66 \$, taxes incluses, un contrat pour services professionnels en architecture, ingénierie du bâtiment pour la réfection de la toiture de l'aréna Rolland.

QUE soit autorisée une dépense de 23 000\$, taxes incluses, à titre de contingence d'honoraires pour services professionnels;

QUE soit autorisée une dépense totale de 178 618,66 \$, taxes incluses;

QUE soit approuvé le projet de convention de services professionnels à intervenir entre Ville de Montréal, arrondissement Montréal-Nord, et la firme;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1238109008

---

**CA23 10 387**

**Adjuger à Fabriq architecture, un montant de 17 246,25\$, taxes incluses, pour services professionnels supplémentaire lors de la période de chantier en architecture et génie du bâtiment pour le réaménagement des locaux de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, tel que la convention de services professionnels à intervenir entre Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord, et la firme. Appel d'offres 1057**

Il est proposé par M. Philippe Thermidor

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit adjugé à FABRIQ Architecture, un montant de 17 246,25 \$, taxes incluses, pour les honoraires supplémentaire en d'architecture et génie du bâtiment pour le réaménagement des locaux de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1238109007

---

**CA23 10 388**

**Modifier le nom de l'organisme La Résidence Angelica par la Fondation Angelica afin d'accorder la contribution financière de 500\$ attribuée au conseil d'arrondissement du 2 octobre 2023, et ce, à même le budget de représentation des élu.e.s.**

Il est proposé par M. Philippe Thermidor

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit modifié le nom de l'organisme La Résidence Angelica par la Fondation Angelica afin d'accorder la contribution de 500\$ attribuée au conseil d'arrondissement du 2 octobre 2023, et ce, à même le budget de représentation des élu.e.s.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1231038021

---

**CA23 10 389**

**Approuver une contribution financière de 10 500\$ pour le poste de coordination de la Table de concertation jeunesse de Montréal-Nord (TCJMN) pour la période du 1er janvier au 27 mai 2023.**

Il est proposé par M. Philippe Thermidor

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit approuvée une contribution financière de 10 500\$ pour le poste de coordination de la Table de concertation jeunesse de Montréal-Nord (TCJMN) pour la période du 1er janvier au 27 mai 2023.

Adopté à l'unanimité.

20.04 1239716006

---

**CA23 10 390**

**Suspendre certaines dispositions du Règlement RGCA24-10-0001 sur les tarifs (exercice financier 2024).**

Il est proposé par M. Philippe Thermidor

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soient suspendues certaines dispositions du Règlement RGCA24-10-0001 sur les tarifs (exercice financier 2024).

Adopté à l'unanimité.

40.01 1232874002

---

À 12h 10, l'ordre du jour étant épuisé, Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance levée.

---

Mme Christine Black  
Mairesse d'arrondissement

---

Marc-Aurele APLOGAN  
Secrétaire d'arrondissement

---

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 5 février 2024.